

4.5.3.2 Banvel II (dicamba)

*L'étiquette du pesticide est la seule source d'information ayant force de loi et elle contient toute l'information liée à l'utilisation du produit commercial. Le présent document est un résumé de l'étiquette. Lorsqu'il est question de répression, l'efficacité approximative du produit est de 60-75% tandis qu'une suppression est de 85% et plus. Il est important de toujours se référer à l'étiquette légale qui est disponible soit sur le contenant du pesticide ou soit sur le site Internet de l'ARLA : <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/lr-re/index-fra.php>. Également, veuillez vous assurer que vous avez la plus récente mise à jour de ce résumé d'étiquette.

**Toujours aviser votre acheteur pour les applications des pesticides dans votre culture.

Fait avec l'étiquette du 23-05-2014

RÉSUMÉ DE L'ÉTIQUETTE

- Groupe 4
- Indice de risque pour la santé (IRS)¹ : 217
- Indice de risque pour l'environnement (IRE)² : 60
- Mauvaises herbes :
 - Suppression de la **comptonie** et du **kalmia**;
 - Suppression d'espèces de mauvaises herbes à feuilles larges.
- Moment d'application :
 - Appliquer à l'automne lorsque la comptonie voyageuse est encore modérément verte, après la **chute de 90%** des feuilles de bleuets.
- Taux d'application et mélange :
 - Taux d'application : **550 L/ha d'eau**;
 - Dose :
 - **4,6 à 7,1 L/ha** pour supprimer la comptonie et le kalmia;
 - **2,3 L/ha de Banvel II + 5,7 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L)** pour supprimer également d'autres espèces à feuilles larges.

¹ La valeur de l'IRS varie de 1 à 2 420. Plus le chiffre est élevé, plus le risque qu'il représente au niveau de la santé est important.

² La valeur de l'IRE varie de 1 à 961. Plus le chiffre est élevé, plus le risque qu'il représente pour l'environnement est important.

4.5.3.2 Banvel II (dicamba)

- Restrictions :
 - **Application terrestre** seulement;
 - Appliquer lorsqu'il fait **entre 10 et 25°C** et ne pas appliquer si la température dépasse 30°C;
 - Le brûlage ou le fauchage devra être effectué **4 à 5 semaines** après l'application ou très tôt au printemps pour diminuer les dommages faits aux pieds;
 - NE PAS appliquer lorsque de **fortes pluies** sont prévues;
 - Éviter d'appliquer par temps **très humide** ou brumeux;
 - Éviter d'appliquer lorsqu'il y a un risque de **chute brutale** de la température au cours de la nuit suivante;
 - Les cultures soumises à des stress causés par les conditions environnementales (excès d'eau, sécheresse, maladies, etc.) peuvent souffrir d'un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si l'herbicide est appliqué;
 - Ne pas laisser la bouillie reposer dans les conduits de pulvérisation **pendant la nuit** ou pour une période de temps prolongé;
 - Délai de réentrée : **12 heures**;
 - Délai avant récolte : non disponible;
 - Zones tampons : 1 m des fossés agricoles, 3 m des cours d'eau, 30 m des puits et 15 m des habitats terrestres.

- Entreposage :
 - Entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments pour consommation humaine ou animale;
 - Garder les emballages secs en tout temps;
 - Il est préférable de **ne pas laisser geler le produit**. Si cela arrive, le réchauffer à 10 ou 20°C et bien l'agiter avant l'utilisation.

- Rinçage :
 - Après l'application, purger le pulvérisateur (incluant la rampe). NE PAS laisser la bouillie reposer dans les conduits de la rampe de pulvérisation pendant la nuit ou une période prolongée;
 - Rincer le réservoir, les conduits, la rampe et les buses avec de l'eau propre;
 - Inspecter et nettoyer l'ensemble des passoires, tamis et filtres;
 - Préparer une solution de nettoyage avec de l'ammoniaque (1 L par 100 L d'eau) ou un nettoyant commercial à pulvérisateur en respectant le mode d'emploi du fabricant;
 - Laver toutes les parties du réservoir, incluant la surface interne supérieure. Débuter l'agitation dans le pulvérisateur et faites circuler soigneusement la solution de nettoyage pendant au moins 15 minutes. Tous les dépôts visibles doivent être retirés du système de pulvérisation;
 - Rincer les boyaux, conduits et les buses avec la solution de nettoyage pendant au moins 1 minute;
 - Répéter les étapes ci-dessus à deux reprises afin de compléter efficacement le triple rinçage;
 - Retirer les buses, tamis et filtres et nettoyez-les séparément dans la solution de nettoyage après avoir complété les procédures ci-dessus;
 - Éliminer le liquide de rinçage conformément aux directives de l'agence provinciale de réglementation;
 - Vidanger la pompe, les filtres et conduits;
 - Rincer le système complet de pulvérisation avec de l'eau propre.

- Équipements de protection :
 - Chemise à manches longues et pantalon long;
 - Lunettes (nécessaire si irritant pour les yeux);
 - Masque facial (nécessaire si espace clos);
 - Gants résistants aux produits chimiques;
 - Chapeau (nécessaire si l'application se fait vers le haut).

RÉDACTION

Marie-Ève Moreau, agronome, responsable du volet agroenvironnement, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

MISE À JOUR 2021

Laurence Bouchard, agronome, Club Conseil Bleuet, Dolbeau-Mistassini

MISE À JOUR FINANCÉE PAR

